1001634301

DATE DEPOT :	2010-02-19
NUMERO DE DEPOT :	16343
N° GESTION :	1986B10176
N° SIREN :	338274491
DENOMINATION :	DORIS ENGINEERING
ADRESSE :	58 A, RUE DU DESSOUS DES BERGES 75013 PARIS
DATE D'ACTE :	2008/12/19
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

86B10176

DORIS ENGINEERING

Société Anonyme au Capital de 3.571.440 Euros
Siège social : 58 A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
RCS PARIS B 338 274 491 (86B10176)

EC du 19/12/08
CA

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
19 FEV. 2010
N° de DÉPOT 16343

Extrait du

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le 19 décembre à 11h00, le Conseil d'Administration de DORIS Engineering s'est réuni sur convocation du Président par lettre en date du 26 novembre 2008, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cooptation de Monsieur Marcello Cascella
1) Confirmation de l'approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 8 octobre 2008 (Doc. DGD-01604 rev0),
2) Activité 2008 et résultat prévisionnel en fin d'exercice,
3) Prévision d'activité 2009 et budget 2009,
4) Pouvoirs du Président Directeur Général / Cautions pour 2009,
5) Questions diverses.

Il résulte du registre de présence signé par les administrateurs à leur entrée en séance que sont présents :

- Monsieur Loïc des Déserts, Président du Conseil d'Administration de DORIS Engineering,
- Monsieur Michel Vaché,
- Monsieur Jacques Léost,
- Monsieur Marcello Cascella,
- Monsieur Richard Francioli, représentant permanent de Vinci Construction,
- Monsieur Dominique Bouvier, représentant permanent d'Entrepose Contracting.

Assistent au Conseil sans voix délibérative :

- Monsieur Bruno Caudrillier, Directeur Général Délégué,
- Monsieur Michel Caplain, Secrétaire du Conseil d'Administration.

Assistent également les représentants du Comité d'Entreprise de la Société :

- Monsieur Frédéric Lemois, délégué IC,
- Monsieur Jean-Yves Bertrand, délégué ETDA.

Le Président constate et déclare à l'ouverture de la réunion :

- Que tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés et qu'ainsi, par application de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, le Conseil peut valablement délibérer,
- Que les copies des lettres de convocation demeureront dans les archives de la Société.

En préambule, le président rappelle que Monsieur Jean-Luc Dubois avait fait part lors de la dernière réunion du Conseil de son intention de démissionner, à raison de ses nouvelles fonctions dans le groupe Saipem. Monsieur Marcello Cascella est coopté à l'unanimité pour lui succéder. Le Président lui souhaite la bienvenue au nom du Conseil.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 8 OCTOBRE 2008 :

Le projet de procès verbal (Doc. DGD-01604 rev0) avait été adressé à l'ensemble des membres du Conseil le 3 novembre 2008, et avait alors été approuvé par tous sans modification. En conséquence, le Conseil confirme l'adoption de ce texte à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original.
25 janvier 2010